

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU  
DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION GENERALE DE LA MOBILISATION  
DE L'AIDE ET DU PARTENARIAT

-----  
DIRECTION DE LA COOPERATION BILATERALE

-----  
SECTION SUIVI DE L'EFFICACITE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT,  
DES INVESTISSEMENTS ET DES STATISTIQUES DE L'AIDE

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE  
-----

Lomé, le

N° \_\_\_\_\_/21/PR/MPDC/SG/DGMAP/DCB/SSEADISA

**DIALOGUE D'ACTION 2021 DU PARTENARIAT MONDIAL  
POUR UNE COOPERATION EFFICACE AU SERVICE DU  
DEVELOPPEMENT (PMCED)**

**TERMES DE REFERENCE**

*Octobre 2021*

Une coopération internationale efficace au service du développement est essentielle pour aider les pays à améliorer la vie de leurs populations. Les quatre (4) principes du Partenariat mondial à savoir (i) l'appropriation par les pays, (ii) les partenariats inclusifs, (iii) l'accent mis sur les résultats, (iv) la transparence et la responsabilité mutuelle, guident les relations entre les partenaires de développement et aident au renforcement et à l'amélioration de la manière de coopérer.

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) est un forum inclusif qui rassemble les pays et les organisations volontairement engagés à renforcer l'efficacité de la coopération au développement. Il est né d'un accord conclu entre 161 pays et 56 organisations internationales, lors du quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, en Corée du Sud en 2011, conforté par l'adoption du Communiqué du Mexique (2014) et du Document final de Nairobi (2016) sur le financement du développement durable. A cette occasion, il y avait en plus des représentants des pays, ceux des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et de la société civile.

Ce forum marque une nouvelle approche de la coopération au développement en ce qu'il constitue une plateforme multipartite dont l'objectif est de rendre plus efficace les efforts de développement déployés par chacun des acteurs, en vue d'obtenir des résultats tangibles qui intègrent les objectifs de développement durable (ODD).

Cette plateforme est le principal véhicule multipartite pour favoriser l'efficacité du développement en réunissant des différents acteurs tels que des gouvernements, des organisations bilatérales et multilatérales, la société civile, le secteur privé et des représentants des parlements et des syndicats, entre autres. Elle soutient la mise en œuvre concrète de principes efficaces de coopération au développement, promeut la responsabilité mutuelle et s'efforce de maintenir l'élan politique pour une coopération et des partenariats plus efficaces basés sur l'appropriation par les pays partenaires, un focus sur les résultats, des partenariats inclusifs et la transparence et redevabilité mutuelle.

Dans la perspective de l'évaluation des pays dans le cadre de la mise en œuvre des engagements pris à Busan, il est organisé tous les deux ans, à l'échelle nationale et internationale, des enquêtes sous le vocable de « cycle de suivi ». Ainsi depuis 2014, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) soutiennent les gouvernements des pays partenaires pour mener le cycle de suivi de ces engagements. Pour le compte de l'année 2021, les coprésidents du PMCED ont invité tous les pays partenaires à mener en 2021 des Dialogues d'action pour une coopération efficace au service du développement. Il s'agit d'un dialogue multipartite qui vise à établir une compréhension commune des mesures concrètes pour renforcer l'efficacité de la coopération et des partenariats. Ce dialogue sera mené par les Gouvernements des pays partenaires à travers une série de rencontres.

A cet égard, le Togo se propose d'axer le dialogue sur le thème : « accélérer les efforts en cours pour une coopération plus efficace au service du développement, en s'appuyant sur les plans/feuilles de route préalablement convenus ».

## **I- OBJECTIFS**

L'objectif global de ce dialogue est d'organiser une série de rencontres de discussions entre le gouvernement et les partenaires au développement et de réfléchir sur les défis et les possibilités d'améliorer l'efficacité de la coopération et des partenariats.

De façon spécifique, il s'agira de :

- mener un dialogue avec le secteur public (représentants des ministères et ceux des Institutions de la République) ;
- mener des discussions avec les PTF ;
- mener des discussions avec le secteur privé ;
- mener des discussions avec les universitaires ;
- mener des discussions avec les OSC, fondations, syndicats ;
- élaborer, valider et envoyer le rapport du dialogue d'action 2021 à l'équipe conjointe OCDE/PNUD.

## **II- RESULTAT ATTENDUS**

- Le dialogue avec le secteur public (représentants des ministères et ceux des Institutions de la République) est mené ;
- Les discussions avec les PTF sont menées ;
- Les discussions avec le secteur privé sont menées ;
- Les discussions avec les universitaires sont menées ;
- Les discussions avec les OSC, fondations, syndicats sont menées ;
- Le rapport du dialogue d'action 2021 est élaboré, validé et envoyé à OCDE/PNUD.

## **III- METHODOLOGIE**

La démarche méthodologique devant conduire le dialogue se décline en trois (03) phases :

- **Phase 1** : des réunions préparatoires au dialogue auront lieu avec les groupes des experts junior et senior identifiés : ces séances préliminaires permettront de disposer des projets de rapports du dialogue. Les rencontres de cette phase se dérouleront en présentiel dans le strict respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement ;
- **Phase 2** : des rencontres en groupes thématiques entre les acteurs au développement identifiés comme personnes ressource : elles permettront de discuter des thématiques et d'amender les projets de rapports ;
- **Phase 3** : les rapports issus des travaux de groupe seront compilés pour en faire un rapport unique pour le Togo. Ce dernier sera validé au niveau national en vue de sa transmission à l'équipe conjointe OCDE/PNUD. Pour se faire, il sera organisé un atelier de validation d'une journée.

Compte tenu du contexte sanitaire de la COVID-19, toutes les rencontres des phases 2 et 3 auront lieu sous format virtuel.

## **IV- PARTICIPANTS**

- Représentants des ministères et des Institutions de la République ;
- Représentants des partenaires techniques et financiers ;
- Représentants des OSC, fondations et syndicats ;
- Représentants du secteur privé ;

- Les représentants des universitaires du Togo.

Les personnes ressources, au nombre de vingt-quatre (24), seront coptées expressément auprès d'un échantillon représentatif de ministères et institutions parties prenantes au dialogue d'action sur la question de la coopération au développement.

Il s'agit de :

**Pour le groupe de l'administration publique, des universités et des mairies**

- Ministère de l'économie et des finances (1)
- Ministère des travaux publics (1)
- Ministère de la santé Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins (1)
- Assemblée nationale (1)
- Cour des comptes (1)
- Fatière des mairies du Togo (1)
- Universités (1)

**Pour le groupe des partenaires techniques et financiers**

- Système des nations unies (1)
- Banque Mondiale (1)
- Union Européenne (1)
- Allemagne (1)
- Banque Africaine de développement (1)

**Pour le groupe du secteur privé**

- Association des grandes entreprises du Togo (2)
- Chambre de commerce et de l'industrie du Togo (1)
- Patronat (2)

**Pour le groupe des Organisations de la société civiles et les fondations**

- Union des organisations non-gouvernementales du Togo (UONGTO) (1)
- Faîtière des organisations non-gouvernementales du Togo FONGTO (1)
- Point focal national du partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (1)
- Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Togo (CENTIF-Togo) (1)
- Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités territoriales (1) ;
- Ministère des affaires étrangères, de l'intégration et des togolais de l'extérieur (1)
- Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités territoriales (1).

Ces personnes ressources, dans une première phase, seront conviées à des réunions préparatoires au dialogue. Au cours de ces réunions préparatoires, dites techniques les

personnes ressources seront informées sur le contexte, les enjeux, les objectifs ainsi que la méthodologie du dialogue.

Elles seront amenées à fournir les premières informations et analyses sur les différentes thématiques et à consulter leurs pairs au besoin pour des analyses plus approfondies. Sur la base de ce travail de fond, elles procéderont à une relecture et aux amendements des rapports provisoires issus des rencontres.

Ainsi, elles porteront les projets de rapports devant les groupes élargis d'acteurs dans une deuxième phase. Elles seront collégialement garantes du contenu de ces rapports et pourront le défendre si nécessaire devant leurs pairs.

Ces personnes ressources participeront dans une troisième phase à la validation finale du rapport unique du Togo qui sera élaboré sur la base d'une compilation des rapports issus des travaux des groupes thématiques.

## V- DATES

<b>Phase 1 : Réunions préparatoires avec les groupes des personnes ressources identifiées</b>	
<b>Dates</b>	<b>Activités</b>
<b>28 octobre 2021</b>	Rencontre avec les ministères, les institutions de la République, les mairies et les universitaires
<b>02 novembre 2021</b>	Rencontre avec les partenaires techniques et financiers ;
<b>03 novembre 2021</b>	Rencontre avec le secteur privé
<b>04 novembre 2021</b>	Rencontre avec les OSC, fondations et syndicats ;
<b>Phase 2 : Rencontres en groupes thématiques entre les acteurs au développement</b>	
<b>09 novembre 2021</b>	Rencontre avec les ministères et institutions de la république
<b>10 novembre 2021</b>	Rencontre avec les partenaires techniques et financiers ;
<b>12 novembre 2021</b>	Rencontre avec les universitaires et les mairies
<b>15 novembre 2021</b>	Rencontre avec le secteur privé
<b>17 novembre 2021</b>	Rencontre avec les OSC, fondations et syndicats ;
<b>Phase 3 : Elaboration, validation et transmission du rapport pays</b>	
<b>17 au 19 novembre 2021</b>	Elaboration du rapport pays du dialogue d'action 2021
<b>23 novembre 2021</b>	Validation du rapport.
<b>23 au 30 novembre 2021</b>	Finalisation et transmission du rapport
<b>Phase 4 : Synthèse et suivi de la mise en œuvre des recommandations et des résultats du Dialogue d'Action 2021</b>	
	Présentation des résultats et leçons apprises aux Autorités et aux partenaires pour l'amélioration de l'efficacité du développement
	Participation du Togo aux rencontres régionales et internationales sur le PMCED
	Organisation de dialogues périodiques et de groupe de concertations avec les groupes d'acteurs

